



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET D'ECOLE 2021 – 2024



Nom de l'école : Ecole Élémentaire Gérard Philipe

Commune : Moirans

La réussite scolaire est l'objectif majeur du projet de l'Ecole Élémentaire Gérard Philipe.

Celle-ci est conditionnée par différentes composantes : l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir être.

Les objectifs de savoirs et savoir-faire sont travaillés grâce à la diversité des entrées pédagogiques proposées par les enseignants. Ils sont garants des choix de mise en œuvre et du respect de l'acquisition des compétences du socle commun, décidées par l'Etat. Ils peuvent ou non faire appel à des intervenants extérieurs agréés qui amènent leur expertise dans différents domaines (intervenants payés) ou permettent la possibilité de la mise en œuvre de sorties scolaires (intervenants bénévoles). Les thèmes de travail peuvent être partagés par différentes entités en temps scolaire ou non.

Le savoir-être, qui vise à créer les conditions les plus favorables d'apprentissage, est un objectif partagé par différents partenaires : les parents en premier lieu, les enseignants, les agents du périscolaire ainsi que les acteurs des activités extra-scolaires. Cette co-éducation doit se faire dans une cohérence commune par l'intermédiaire du PEDT.

Les enfants, futurs citoyens, ont droit à la qualité de l'enseignement, et à la bienveillance de l'ensemble des acteurs des temps de l'enfant, en toute sécurité.

Afin d'atteindre ces objectifs, les membres de l'équipe éducative suivront, dans la mesure du possible, le projet élaboré pour une durée de 3 années, avec des modifications possibles si des évolutions sont nécessaires.

L'adhésion de tous permettra la réussite et l'épanouissement de chacun, enfants comme adultes.



Carte d'identité

Ecole de la commune de Moirans qui comprend 8014 habitants au dernier recensement. Elle fait partie de la communauté de commune du Pays Voironnais.

Nombre de classes : 6 classes

Nombre d'enseignants titulaires : 10 enseignants titulaires : 6 enseignants titulaires de leur poste dont 2 à temps partiel, 2 Titulaires de secteur (1 complément de service des temps partiels et 1 complément de la directrice), 2 Titulaires remplaçants

Intervenants réguliers : ETAPS et intervenant en musique

Points forts de l'école (contexte, collaborations, partenariats, évaluations nationales, climat scolaire...)

L'Ecole Elémentaire Gérard Philipe est implantée au milieu de maisons et d'immeubles. La population est très diversifiée, constituée à la fois de familles de CSP aisées et de familles de CSP défavorisées. Il y a une vraie mixité sociale au sein de l'école.

L'école est constituée de 2 bâtiments, séparés par un grande cour goudronnée sur 2 niveaux. Elle dispose d'un terrain de basket. Elle a de nombreuses zones de verdure. L'école est construite pour permettre l'accueil d'élèves à mobilité réduite.

Plusieurs salles sont vides à cause de la fermeture de plusieurs classes :

- une salle est équipée d'un vidéoprojecteur et permet des travaux de groupe avec des bureaux. Le maître E y travaille 2 fois par semaine.
- Une salle vide permet des activités de motricité du type : relaxation, danse
- Une salle informatique : 5 ordinateurs connectés avec la présence de la photocopieuse
- Un amphithéâtre : il permet des activités musicales principalement : chorale, découverte d'instruments. Cela permet aussi des interventions avec plusieurs classes en même temps.
- Une salle de restauration sur place permettant la tenue de 2 services de cantine
- Une salle dédiée à l'infirmerie avec la présence d'une table médicale et d'un toilette
- Le bureau de la directrice

Chaque classe est équipée d'un VPI depuis 2 ans. La commune en lien avec l'Education Nationale et les directeurs ont obtenu un budget pour le plan de relance du numérique à l'école.

La proximité des infrastructures mises à disposition par la commune à 15 min maximum à pied de l'école :

- Médiathèque
- Parcs municipaux : Parc Martin, Parc de la Grille, Parc du Vergeron
- Infrastructures sportives : piscine, gymnase, salle spécialisée gymnastique, salle de sports de combats (judo, karaté, escrime) ping-pong
- Stade d'athlétisme Colette Besson
- Ecole de Musique
- Espace Barféty : espace dédié à la jeunesse : présence des services éducation et jeunesse, école de musique.
- Le collège de secteur

La commune met à disposition une ETAPS, une intervenante en musique, 2 BEESAN municipaux (un

est dédié à la surveillance, l'autre est dédié à l'enseignement), l'intervention des bibliothécaires 4 fois par an et par classe.

Volonté de partage des ressources communales (associations)

Faiblesses de l'école (contexte, collaborations, partenariats, évaluations nationales, climat scolaire...)

Contexte :

La proximité des 2 écoles publiques de la commune empêche la clarté de la carte scolaire qui n'est pas communiquée par la commune.

La présence de l'école privée, avec des locaux récents et un rythme scolaire différent, créent une fuite des élèves vers cette structure. La baisse de la population et la mobilité importante des familles (travail, coût des logements...) entraînent une diminution importante des effectifs et une rotation régulière des élèves.

Partenariat :

L'élection d'une nouvelle équipe municipale durant la crise sanitaire et l'absence d'un directeur du pôle jeunesse ont entraîné un immobilisme sur la réflexion du PEDT qui devait être faite sur l'année scolaire 2021/2022. Tous les projets initialement prévus par les élus n'ont pas avancé cette année. Manque de temps de concertation avec les responsables du périscolaire pour construire une cohérence éducative pour les élèves dans un lieu partagé par des entités différentes.

Malgré une volonté de co-éducation avec les parents, en échangeant (1 réunion de rentrée et 1 échange individualisé à minima) sur la réussite scolaire, les familles les plus éloignées de l'école n'investissent pas les temps d'échanges avec les enseignants : absence aux réunions de rentrée, ne répondent pas ou rarement aux rendez-vous proposés pour faire des points sur l'apprentissage de leur enfant.

Les évaluations nationales montrent aussi bien en français, qu'en maths des résultats inférieurs à ceux de la circonscription. Il y a une disparité entre les élèves, avec des résultats excellents pour certains et très faibles pour d'autres.

Un absentéisme non justifié, par des raisons valables, est à noter : certains se permettent de partir en vacances en dehors des périodes dédiées, absentéisme du matin (mercredi notamment) et retards réguliers pour certains, absence selon l'activité proposée (piscine, courseton... quand l'enfant appréhende ces apprentissages spécifiques), quelque soit le niveau social.

Marges de manœuvre et de progrès possibles

Suivre les avancées sur la possibilité d'un nouveau groupe scolaire à mettre en lien avec la définition d'une carte scolaire.

La commune semble vouloir instaurer un dialogue avec les habitants (consultation des habitants par quartier). Elle semble donc favorable au dialogue et à une évolution concertée de ses actions, avec les habitants,.

Il est donc envisageable de créer un dialogue constructif en essayant de recréer des échanges entre les enseignants, les parents et les différents représentants de la mairie, avec des prises de décisions effectives. Certaines réunions tri-partites existaient mais la crise sanitaire les a quasiment toutes

annulées. Il faut réinstaurer des transmissions écrites systématiques de compte-rendus qui valent engagement des différents acteurs (réunion de restauration, réunion avec la mairie pour le PEDT et CME).

Les possibles :

Création de procédures de communication école/mairie quand des élèves ont des problèmes de santé ou de comportement.

la mise en place d'un système de votation des parents, organisé par la direction de l'école ou/et les parents délégués, type démocratie participative.

Créer un sentiment d'appartenance à l'école pour obtenir une émulation de groupe. C'est l'objectif à atteindre pour stimuler le groupe et donc pour permettre à chaque élève de progresser, selon ses possibles. Les adultes de l'équipe éducative ont tous un rôle à jouer à différents échelons.

Volet 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle

1.fiche action 1 : Améliorer la compréhension

1. Objectifs :

Améliorer la compréhension en lecture et en résolution de problèmes

Enrichir le vocabulaire

Diviser par 2 le nombre d'élèves rencontrant des difficultés de compréhension.

2. Ce qui a été mis en place :

Cycle 2 : fluence et ateliers compréhension « La Cigale »

Cycle 3 : Amélioration de la prise d'indices : recherche à partir d'enquêtes (Inspecteur Lafouine) en liaison avec la compréhension fine et la gestion de données (problèmes de maths)

Travail en compréhension de lecture et travail sur la compréhension en problèmes avec une meilleure gestion des données (co-intervention avec maître E dans la classe pour les CE1)

APC : compréhension des consignes + Fluence

Participation du RASED (maître E) pour évaluation en lecture à voix haute (CE2)

3. Besoins :

Formation des enseignants : en cycle 2 : constellation 2020/2021 : enseigner la compréhension

Matériel : Achats de livrets sur la fluence en cycle 2

4. Les points non atteints

Les critères d'évaluation étaient mal définis

Les changements de programme ont changé les critères d'évaluation

Volet 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé)

fiche action N°2 : Améliorer le PEAC en le construisant de manière cohérente

1. Objectifs :

Créer une cohérence dans le parcours d'un élève sur sa scolarité dans l'établissement

2. Ce qui a été mis en place :

Mise en place d'un porte-vue qui suit l'élève :

Addive

Ecole et Cinéma (2021.2022 : 5 classes sur 6)

Chorale

Ecole de musique

Médiathèque + Livre à vous

Le prix des incorruptibles

Vatiliou et sa randonnée artistique

La Grange Dimière : Participation à la création d'un bestiaire d'animaux préhistoriques en lien avec l'œuvre d'Ule Ewelt

3. Besoins :

Connaître les possibles offerts par le territoire plus ou moins proche. Constituer un répertoire des actions pérennes et ponctuelles consultables par les enseignants.

4. Les points non atteints :

L'outil choisi n'a pas pu être suivi dans le temps : complexe + pas abordable pour les nouveaux enseignants qui n'avaient pas participé à l'élaboration. Le support n'a jamais été présenté.

5. A poursuivre : Réflexion à mener sur un outil plus adapté pour faire une mémoire des actions par niveau.

fiche action N°3 : L'USEP à l'école

1. Objectifs : Ce qui a été mis en place :

Transmettre les valeurs de l'USEP (promouvoir le bien-être des enfants par le sport, viser la formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie)

2. Ce qui a été mis en place :

Participation des élèves au Courseton de l'école, à vélo-citoyen (2020/2021).

3. Besoins :

Meilleure connaissance du fonctionnement d'une association USEP et d'engager les enfants dans son fonctionnement

4. Les points non atteints :

Lien USEP temps scolaire et hors temps scolaire. Difficulté de fonctionnement de l'association. Problème dans la gestion des comptes pour la réalisation des activités. Le fonctionnement de l'USEP hors temps scolaire arrêté par la crise sanitaire et par le problème des rythmes qui ne sont plus adaptés à la plupart des écoles de l'Isère.

5. A poursuivre :

Bouge ta récré à mettre plus en avant
Lien avec les Jeux Paris 2024 à mettre en avant
Intégrer les élèves dans la prise des décisions et dans les rôles à remplir dans le sport

fiche action N°5 : participation à Ecole et Cinéma (Projet départemental DSDEN)

1. Objectifs :

langage pour penser et communiquer + la formation de la personne et du citoyen

2. Ce qui a été mis en place :

Année 1 : annulation des séances à cause du COVID : remplacement par le festival de la Bobine (visionnage de court-métrages + élection du film préféré : exercer son pouvoir critique)

3. Besoins :

Participer à une formation d'école et cinéma pour au moins un enseignant et que cela fasse partie

des temps de formation (animation pédagogique)

4. Les points non atteints :

Participation de l'ensemble des classes pour faire une culture commune à chaque cohorte.

5. A poursuivre :

Action à faire sur un rythme tous les 2 ans par exemple car les films ne sont pas renouvelés mais reviennent régulièrement. (rechercher la fréquence de rotation des films)

Volet 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers

fiche action (pas de fiche spécifique dans le projet d'école précédent mais objectif mis en œuvre à partir du changement de direction (rentrée 2019)) :

1. Objectif :

Inclure dans les meilleures conditions, les élèves à besoin particulier (EBEP) qui dépendent de l'école ordinaire, en favorisant leur réussite scolaire.

2. Ce qui a été mis en place :

Accompagnement des EBEPs: connaissance des différents type d'aide possible et constitution des dossiers pour adapter, au mieux, les aides pour les élèves à besoins particuliers. (formation faite par les CPC de circonscription)

Mise en place d'un document de suivi des soutiens apportés (APC, PPRE, PAP, PPS), aides extérieures (orthophonistes...autres spécialistes)

Elaboration des dossiers SEGPA.

2 fois par an, concertation avec les enseignants de maternelle (conseil de cycle), pour favoriser l'arrivée des élèves en cycle 2 : bilan des spécificités de chaque élève, élaboration des classes et bilan des évaluations nationales. Echange du document de suivi APC, PPRE ... que les collègues de maternelle peuvent compléter aussi sur les 3 années du cycle 1.

Travail avec le RASED :

intervention de la psychologue : bilan pour compléter des dossiers de demande d'aide

Intervention du maître E :

- en groupe de besoin selon le calendrier proposé par l'IEN : remplir la demande au préalable pour les élèves ciblés
- en co-intervention :

2020/2021 : intervention pour les CE1 sur la résolution de problème

2021/2022 : intervention pour les CP sur l'expression écrite

3. Les besoins :

Systematiser la transmission des procédures à suivre, des échéanciers de concertation sur les élèves, du document de synthèse (pochette orange) dès le début d'année.

4. Les points non atteints :

Créer une fiche de synthèse des documents de la pochette orange pour les enseignants (notamment

les nouveaux)

Définir les documents sensibles à consigner dans le bureau de la directrice (document pour les enseignants)

Volet 4 : Vie scolaire (Relation école – famille, communication, partenariat)

fiche action N°4 : Relation école-famille

1. Objectifs :

Améliorer la relation école/famille en créant des liens favorables pour accompagner les élèves, au mieux, et favoriser leur progression.

2. Ce qui a été mis en place :

1 Réunion de rentrée et 1 rendez-vous individuel parents/enseignants à minima 1 fois par an pour chaque élève.

Mise en place du carnet de liaison pour toutes les classes: communication, justification des absences, sorties exceptionnelles, création d'une partie dans le carnet de liaison dédiée à la communication de la mairie (périscolaire et diverses actions de la commune.)

Communication par mail favorisé par la crise sanitaire

Gestion des absences non excusées grâce à la présence du service civique (2021/2022)

Les parents délégués sont les interlocuteurs privilégiés pour communiquer avec les familles.

L'association du sou des écoles permet des actions pour subventionner des actions pédagogiques. L'USEP permet des actions sportives en temps scolaire ou non.

3. Besoins :

2021/2022: Création d'un site école (en cours) et mise en place d'un outil type ENT (Beneyluschool)(pour la rentrée 2022)

2022/2023 : Consacrer un temps à la mise en route de l'outil pour les enseignants

Postuler de nouveau pour avoir un service civique (fait en juin 2022)

4. Les points non atteints et à poursuivre:

Créer des rencontres conviviales : la crise sanitaire a empêchée de poursuivre les temps conviviaux du type : exposition des travaux, « pot » de fin d'année...

Créer un guide des nouveaux parents à l'école (faire participer les enseignants et les parents d'élèves dans l'élaboration du guide)

Sensibiliser les parents à l'importance de leur présence durant les sorties scolaires. (passage des agréments notamment)

Sensibiliser les parents aux rôles qu'ils peuvent avoir et qui vont aider les élèves : élection des parents d'élèves, participation au sou des écoles (au bureau ou pour une manifestation ponctuelle), à l'USEP. Selon le temps à consacrer, il y a différents types d'engagement.

Un axe à investir collectivement par année scolaire.

Axe 1 : Mathématiques 2022/2023

Un axe prioritaire : Résolution de problème	
Réponses pédagogiques envisagées :	Indicateurs retenus pour évaluer ces actions à l'issue des trois années
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation commune et par cycle • Echanger sur les outils choisis et harmoniser 	Créer une évaluation type à faire passer aux élèves en début et en fin d'année sur l'ensemble des niveaux.
<p>Calendrier de mise en œuvre des actions :</p> <p>2020/2021 : travail en co-intervention avec le maître E pour les classes avec des CE1 et des CE2 2021/ 2022 : travail habituel dans ce domaine 2022/2023 : Faire un inventaire des ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager un répertoire commun des différents types de problèmes et une banque d'exercices • Matériel d'aide à la résolution en manipulant à répertorier, pour mieux le partager • Programmation à définir <p>2023/2024 : essayer de participer à un défi durant la semaine des maths</p>	

Axe 2 : Français 2023/2024

Un axe prioritaire : Compréhension dans les actes de lecture et d'écriture	
Réponses pédagogiques envisagées :	Indicateurs retenus pour évaluer ces actions à l'issue des trois années
<p>Déterminer un outil voir l'évolution de la production d'écrit Outiller les élèves pour mieux écrire</p> <p>Lecture : travailler la fluence et la lecture à voix haute (mise en place de chuchoteurs) pour mieux comprendre à tous les niveaux : usage des APC pour les plus en difficulté Exploiter davantage le prix des incorruptibles ou participer à livre à vous</p> <p>Partager la méthode pas à pas de la constellation cycle 2 avec le cycle 3</p>	<p>Evaluer la capacité à écrire un nombre de phrases ou lignes par niveau</p> <p>Evaluation en début et fin d'année par le un test de fluence</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre des actions :</p> <p>2021/ 2022 : travail en co-intervention avec le maître E pour écrire dans les 2 classes de CP/CE1, 2022/2023 : travail de production d'écrit dans chaque classe. Mise au point des critères d'évaluation Echanger sur la méthode pas à pas. Cycle 2 vers cycle 3 2023/2024 : à voir</p>	

Axe 3 : Parcours citoyen / EMC 2021/2022

Un axe prioritaire : conduire les actions en cohérence avec le label E3D obtenu en juin 2021 et parvenir à progresser dans les critères du maintien à minima du label.

Réponses pédagogiques envisagées :	Indicateurs retenus pour évaluer ces actions à l'issue des trois années
<p>Travail sur le climat d'école</p> <p>Elèves : Création du conseil des délégués de classe, et participation au conseil municipal d'enfant s'il est créé.</p> <p>Rendre efficient les rôles des délégués et leurs prises de responsabilités</p> <p>Parents : améliorer la co-éducation Travailler sur les temps de rencontre</p>	<p>Utiliser le radar qui montre les critères d'évaluation de la politique E3D. Comparaison avec le radar initial qui a permis l'obtention du label. (Fichier excel)</p> <p>Conserver le label d'Ecole en démarche de développement durable</p> <p>Créer un sondage des enfants</p> <p>Créer un suivi du nombre des incidents qui nécessitent une mise au point avec la directrice et le nombre d'équipe éducative sur des problèmes de comportement</p> <p>Suivre l'évolution du taux de présence des parents aux réunions de rentrée et de réponses aux sollicitations des rencontres individuelles</p>

Calendrier de mise en œuvre des actions :

2021/ 2022 : inventaire des actions

2022/2023 : mise en place des actions ou poursuite des actions

2023/2024 : labellisation à réévaluer

Objectifs : Rendre le climat de l'école le plus serein possible afin d'avoir des conditions optimales d'apprentissage. Créer un sentiment d'appartenance à une entité pour créer du lien entre les enfants, les citoyens de demain. Le bien être à l'école dépend de nombreux facteurs (climat en classe, dans l'école en temps scolaire et hors temps scolaire, dans la commune)

- **Des élèves acteurs**

Créer une appartenance :

- **Dans la classe (gestion par l'enseignant)**

2021/2022

Faire un conseil de classe avec une boîte à idées pour favoriser le dialogue et le fonctionnement de la classe.

Rôle particulier : assesseur dans l'élection du prix des incorruptibles.

- **Dans l'école (gestion par la directrice)**

2021/2022

Participation au 1^{er} concours des écoles éco-mobiles organisé par le Pays Voironnais.

Evaluation du dispositif en fonction du nombre d'enfants circulant à vélo, trottinette, draisienne : 39 enfants en vélos, 0 en tricycle/draisienne, 17 en trottinettes : obtention label 1 roue avec 39%.

2022/2023

Faire un conseil des délégués pour amener les élèves à réfléchir à des problématiques dans la gestion des temps scolaires

Participation au 2^e concours des écoles éco-mobiles. Objectif : obtenir le label 2^e roue pourcentage visé + de 40%

- **Dans son département**

2023/2024

Engager des classes dans un projet ENS

- **Le temps des apprentissages:**

- Tutorat :

2021/2022 Théâtre : présentation de scénettes des cycles 3 pour les cycles 2

2022/2023 Lecture/écriture ? en fonction des projets de classe

2023/2024 en fonction des projets de classe

- Créer des événements forts :

culture commune aux élèves de l'école :

2021/2022 : Chorale

Le prix des incorruptibles : culture littéraire et exercé son libre arbitre pour participer au vote qui permet de décerner un prix littéraire.

Courseton

2022/2023 : Chorale

Le prix des incorruptibles : culture littéraire et exercé son libre arbitre pour participer au vote qui permet de décerner un prix littéraire.

Courseton

Programmer un temps de partage à l'école (élèves/parents) pour montrer les réalisations de l'année

L'Olympisme

2023/2024 : maintenir les projets + ouverture sur l'année olympique et ses valeurs

- **Le temps de la récréation :**

Aménager des lieux de vie plus attrayants au sein de l'école:

2022/2023 : Réflexion à conduire sur les différentes zones possibles et sur leurs usages. Comment penser à un aménagement plus agréable tout en assurant la sécurité des enfants ?

Confier aux enfants la gestion des jeux de cour :

Historique : Depuis 2 ans une partie du budget direction sert à alimenter un fond de jeux pour la cour de récréation. Cependant les jeux se perdent, sont abimés.

2021/2022 Objectifs visés :

- La gestion pour conserver les jeux en état.
- La rotation des jeux entre les classes
- L'utilisation d'un budget éventuellement

Avant la fin d'année scolaire 2021/2022 : Un inventaire à prévoir des jeux dans chaque classe. Faire un bilan avec les délégués sur les jeux dans la cour et prévoir un budget à présenter pour le budget 2023.

2022/2023 :

Prévoir une réunion en début d'année scolaire pour terminer la demande de budget jeux de cour.

Travailler les différences pour améliorer l'ambiance scolaire relations filles/garçons

Diversifier les jeux de ballon car monopole du ballon pour les garçons et du foot comme jeu pratiqué : faire un lien avec ETAPS en APS pour la découverte d'autres jeux.

Lien avec Bouge ta récréé : jouer à la corde à sauter pour tous. Séance en sport et récompense d'une corde à sauter offert par la commune pour la participation au courseton.

2021/2022 Intervention de l'infirmière auprès des CM : connaissance de leur corps

Gestion des conflits pour les éviter

2019/2020, 2020/2021 Travail effectué sur avec l'infirmière scolaire sur la gestion des émotions.

2020/2021, 2021/2022 Communication non violente travaillée par les enseignants :

- Travail sur les messages clairs.
- Les 4 accords toltèques.

2022/2023 :

Solliciter de nouveau l'infirmière sur la gestion des émotions

Poursuite du travail sur la communication non violente

Nouveauté : Comment former des élèves médiateurs (les délégués par exemple ?)

Renseignement à prendre auprès de l'OCCE, de la ligue de l'enseignement, MAIF, USEP

2023/2024 : Mise en place de médiateurs dans la cour.

- **Dans l'école hors temps scolaire**

Comment favoriser la communication entre les agents périscolaires, les parents, les enseignants?

2020/2021 :Création d'un classeur avec les annotations des agents sur des incidents. Cet outil semble servir aux agents du périsco entre eux mais n'est pas un outil pratique pour les enseignants car nous ne pouvons pas le consulter quotidiennement (manque de temps)

2021/2022 : Création de la boîte aux lettres pour la transmission de message du périscolaire aux parents en cas d'incident, de soins apportés à l'enfant durant le temps périscolaire.

A la demande de Mme Delpeyrou et de Mme Carru un coupon de couleur a été collé avec les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

Avant la fin d'année scolaire : Quelques informations ont été transmises par cet outil. Est-ce un outil qui semble utile ?

2022/2023 : coordination entre le périscolaire et le scolaire pour l'utilisation des locaux, règles de vie communes à discuter. Concertation conduite par le directeur scolaire et jeunesse

Protocole Gestion des conflits graves dans les différents temps de l'élève et de l'enfant

Gestion des conflits graves en temps scolaire :

Si la gestion par l'enseignant seul n'est pas suffisante :

L'enfant peut être reçu par la directrice durant le jour de décharge.

Si cela n'est pas suffisant, une réunion peut-être provoquée entre l'enfant, l'enseignant, la directrice et les parents et les personnes représentant le périscolaire si les conflits se déroulent sur ces temps aussi = Equipe éducative.

Gestion des conflits graves pendant la cantine : il existe un carnet restauration transmis aux parents en cas de problème. Mme Calhordo responsable de la restauration peut dialoguer avec les parents si besoin.

Gestion des conflits graves périscolaires : les animateurs doivent en référer aux responsables de Léo Lagrange qui font la gestion et la communication avec les parents. Une information auprès de l'enseignante est la bienvenue dans le cas d'actes graves.

- **Dans la commune : une culture commune permet le sentiment d'appartenance : PEAC+E3D**

Connaissance de sa commune :

Patrimoine de la commune de Moirans:

Constat : Actuellement l'ETAPS dispose de connaissances sur l'historique de la commune.

Problématique : l'agent va bientôt partir à la retraite. Comment ne pas perdre ces connaissances ?

Point d'appui : Mme Bergeret a partagé de nombreux savoirs, savoirs faire avec elle et désire nous transmettre cela avant son propre départ en retraite (délai : 2 ans)

2022/2023 : Mise en place de conseils de maîtres pour assurer la transmission des infos et docs : parcours dans la ville

Objectif éventuellement à viser: organisation de jeux de pistes pour les parents et les enfants

Les liens existants dans la commune :

Intergénérationnel :

Cartes de vœux pour les personnes âgées : EPADHE et Foyer Logement (2020/2021, 2021/2022)

Club de boules : challenge (2020/2021)

2022/2023 : Lien à développer avec Monsieur Olivier David suite l'échange du 2/05/21 pour faire un inventaire des actions possibles avec cet animateur pour les personnes âgées.

2023/2024 : étendre éventuellement les liens

Mairie : elle est source d'actions :

2021/2022

- Pédibus
- Visite de l'église (cycle 3) : responsable culturelle de la commune
- Inauguration du parking des droits de l'Homme
- Conseil Municipal d'enfant (annulé pour 2021/2022)
- Autorisation de la visite de la nouvelle chaufferie à bois, sur demande de l'enseignant, par les élèves engagés dans un projet lié aux énergies (AGEDEN)

2022/2024

Les actions proposées ne sont pas anticipées aussi longtemps à l'avance mais arrivent au fil des opportunités.

Continuer la diffusion systématique des propositions auprès des enseignants et faire des choix en fonction des objectifs annuels

Réflexion à conduire sur des personnes, communales ou autres, dédiées à l'accompagnement des familles qui auraient besoin d'accompagnement dans leur parentalité.

Ecole de Musique : intervention d'un MIMS : musicien intervenant en milieu scolaire

2020/2021 : projet chorale cycle 3 (1 h par semaine) + 2 concerts (noël et fin d'année) + découverte des instruments

2021/2022 : MIMS 1 heure par semaine : 1 projet chorale Cycle 2 + 1 projet chorale Cycle 3 + 2 concerts (Noël et fin d'année) + découverte des instruments

2022/2023 : Dans le cadre du nouveau projet d'établissement de l'école de musique : MIMS 3h par semaine :

1 projet percussion Cycle 2 + 1 projet chorale Cycle 3 + concerts + découverte des instruments

2023/2024 : actions à reconduire

Médiathèque : (4 accueils annuels dont 2 animés) et ses projets habituels 2021/2024

Collège :

2021/2022 : participation une action proposée par le club humanitaire : collecte des denrées pour les restos du cœur. (Mai 2022)

Participation à la visite du collège (juin 2022)

2022/2023 : réflexion sur les liens école/collège et labellisation E3D pour permettre des projets communs

2023/2024 : à définir en fonction des avancées de 2022/2023

2022/2023 : Mozaïque : construire un lien plus important car les familles loin de l'école font confiance à cette structure.

VALIDATION

Le projet d'école a été présenté au conseil
d'école

le 30 Mai 2022

La directrice

Claire Delavis



Avis de l'IEN de circonscription

le

L'Inspecteur de l'éducation nationale
de la circonscription